



# Directives du travail de diplôme<sup>1</sup>

## Examen professionnel supérieur d'experte Respiratory Care, expert Respiratory Care avec diplôme fédéral

---

<b>1 Travail de diplôme</b>	<b>2</b>
<b>2 Soutenance du travail (présentation et entretien)</b>	<b>2</b>
<b>3 Évaluation</b>	<b>3</b>
<b>4 Checkliste CARE</b>	<b>4</b>
<b>5 Grille d'évaluation du travail écrit de diplôme</b>	<b>6</b>
<b>6 Grille d'évaluation de la présentation du travail de diplôme et de l'entretien professionnel</b>	<b>9</b>

---

---

<sup>1</sup> Adopté par la commission d'examen le 02.07.2019

Voir également les « Directives relatives au règlement concernant l'examen professionnel supérieur d'experte / d'expert Respiratory Care ».

# 1 Travail de diplôme

## 1.1 Généralités

Le travail de diplôme doit être basé sur un cas clinique sélectionné (voir ci-après le chiffre 4). Celui-ci doit être rédigé de manière indépendante, orienté sur la pratique et fondé sur les principes scientifiques actuels. Des solutions doivent être proposées et justifiées.

## 1.2 Remise du travail de diplôme

1. A compter de la date de publication de l'examen professionnel, les candidats disposent d'au moins 5 mois pour élaborer leur travail de diplôme.
2. Les directives sur le travail de diplôme sont formulées par la commission d'examen (CE) et rappelées aux candidats au moment de l'inscription à l'examen.
3. Le travail est envoyé en 3 exemplaires papiers reliés de manière simple (pas de classeur) en courrier prioritaire inscrit (LSI), ainsi qu'un exemplaire en format électronique (envoi par courriel ; pièce jointe) au secrétariat d'examen, au plus tard à l'échéance du délai fixé.
4. Sur une feuille séparée, la candidate, respectivement le candidat doit attester, par écrit, qu'il l'a réalisé seul et qu'il n'a pas utilisé d'autres sources que celles expressément mentionnées.

## 1.3 Adresse du secrétariat d'examen

Ligue pulmonaire suisse, Service de la Formation continue, Chutzenstrasse 10, 3007 Berne  
E-Mail : [weiterbildung@lung.ch](mailto:weiterbildung@lung.ch)

# 2 Soutenance du travail de diplôme (présentation et entretien)

## 2.1 Procédure

1. Le travail de diplôme est présenté oralement à deux expert-e-s.
2. Le candidat peut présenter 5 à maximum 10 slides PPT (Powerpoint ou autre) durant sa soutenance.
3. La présentation est suivie d'un entretien avec les examinateurs sur les contenus du travail de diplôme. Durant cet entretien professionnel, les compétences d'action spécifiques à la profession du candidat sont évaluées.
4. L'examen oral dure au total 45 minutes. Dont 10 à un maximum de 15 minutes sont réservées à la présentation du travail de diplôme.

## 2.2 Forme

1. Le travail de diplôme doit être présenté sous forme écrite.
2. Il est rédigé dans la langue choisie par le candidat pour l'ensemble de l'examen.
3. Le travail comprend 30 à maximum 35 pages, sans les annexes. La page de titre ne compte pas dans le nombre de pages.
4. Il est dactylographié\*, paginé et une table des matières numérotée oriente le lecteur. Il est relié de manière simple (pas de classeur).
5. Aspects typographiques :  
\* Police Arial, taille 11, interligne 1,5, marges 2.5 cm  
Pied de page indiquant : nom – EPS Respiratory Care – année
6. La bibliographie respecte les codes en vigueur (en analogie avec le modèle fourni).

## **3 Évaluation**

### **3.1 Généralités**

Le travail de diplôme est évalué par deux experts désignés par la Commission d'examen.

### **3.2 Évaluation du travail de diplôme**

L'évaluation porte notamment sur les points suivants :

- Choix du cas clinique (pertinence)
- Qualité de la présentation
- Analyse critique du cas
- Pertinence pratique des conclusions
- Prise en compte des sources (lignes directrices, publications)

### **3.3 Évaluation de la présentation du travail de diplôme**

Pour la soutenance orale du travail de diplôme ainsi que l'entretien professionnel, l'évaluation porte sur les aspects suivants :

- Présentation formelle du travail de diplôme
- Justification de l'approche et conclusions
- Praticabilité de la mise en œuvre
- Connaissances techniques liées au cas
- Aspects de la mise en lien (réseautage)
- Réflexion critique sur le rôle professionnel

## 4 Checkliste CARE

### 4.1 Généralités

La Checkliste CARE contient tous les renseignements qui devraient être inclus dans un rapport de cas, et est disponible à l'adresse internet <http://www.care-statement.org/>. La version originale anglaise a été produite en 2013 par un groupe d'experts du site.

Items	Nr.	Description	Figure en page
<b>Titre</b>	1	Le titre comporte le terme "rapport de cas" avec l'élément d'intérêt principal (par ex. symptôme, diagnostic, test, intervention).	_____
	2	2 à 5 mots clés précisant les domaines couverts par le rapport de cas.	_____
<b>Résumé</b>	3a	Introduction—Qu'est-ce qui rend ce cas pertinent ? Qu'apporte-t-il de nouveau ?	_____
	3b	Les principaux symptômes du patient et les signes cliniques importants.	_____
	3c	Les principaux diagnostics, traitements et issue des soins.	_____
	3d	Conclusion—Quels sont les principaux enseignements à tirer de ce cas ?	_____
<b>Introduction</b>	4	Bref aperçu du contexte du cas, référence à la littérature médicale pertinente.	_____
<b>Antécédents et histoire des problèmes de santé</b>	5a	Informations démographiques non identifiantes et autres caractéristiques du patient.	_____
	5b	Plaintes et symptômes principaux du patient.	_____
	5c	Antécédents familiaux, médicaux et psychosociaux en incluant les informations générales pertinentes	_____
	5d	Prise en charge antérieure avec son résultat.	_____
<b>Bilan clinique</b>	6	Décrire les éléments pertinents de l'examen physique et les anomalies importantes de l'examen complet.	_____
<b>Axe temporel</b>	7	Présentation du calendrier, du suivi du cas en termes de diagnostic, interventions et résultats (tableau ou figure).	_____
<b>Processus diagnostique</b>	8a	Examens réalisés (notamment examen physique, fonction pulmonaire, gaz du sang, imagerie, questionnaires).	_____
	8b	Obstacles diagnostiques (tels que l'accès aux soins, les ressources financières ou les barrières culturelles).	_____
	8c	Raisonnements cliniques avec les hypothèses évoquées.	_____
	8d	Éléments pronostiques le cas échéant (comme la stadification de la BPCO, le niveau de contrôle de l'asthme par ex.).	_____
<b>Intervention thérapeutique</b>	9a	Interventions réalisées (médicamenteuses, chirurgicales, préventives, soins auto-administrés).	_____
	9b	Modalités d'administration des traitements (forme galénique, dosage, durée).	_____
	9c	Modifications de la prise en charge thérapeutique prévue (avec leur justification).	_____

**Suivi et issue des soins**

- 10a Issue des soins du point de vue du médecin et du patient (si approprié).
- 10b Résultats des examens complémentaires importants, diagnostiques ou autres.
- 10c Adhérence (compliance) au traitement, observance et tolérance du traitement (comment ont-elles été évaluées ?);
- 10d Événements indésirables ou inattendus, déroulement du suivi.

**Discussion**

- 11a Points forts et limites de la prise en charge du cas.
- 11b Discussion des données bibliographiques pertinentes.
- 11c Justification des conclusions, notamment des liens de causalité proposés).
- 11d Messages clés de ce rapport de cas.

**Point de vue du patient**

- 12 Quand cela est approprié, le patient devrait relater son expérience des soins reçus.

**Consentement éclairé**

- 13 Le patient a-t-il donné son consentement éclairé sous forme écrite signée ? À fournir sur demande uniquement.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 5 Grille d'évaluation du travail écrit de diplôme

### Évaluation

- 4 = Le critère est pleinement satisfait
- 3 = Le critère est satisfait en grande majorité
- 2 = Le critère est à moitié atteint
- 1 = Le critère n'est que partiellement satisfait
- 0 = Le critère n'est pas satisfait du tout ou non visible

Si pour un critère la note maximale n'est pas attribuée, les raisons qui ont conduit à des déductions doivent être signalées sous remarques.

Critères selon la liste de contrôle Care	Évaluation					Positif / Remarques / Déductions
	4	3	2	1	0	
<i>Critères de contenu</i>						
<b>1. Titre</b>						
Le mot « rapport de cas » apparaît dans le titre, ainsi que l'intérêt principal (p. ex. symptôme, diagnostic, test, intervention).						
<b>2. Mots-clés</b>						
2-5 mots clés sont donnés pour le cas.						
<b>3. Résumé</b>						
A - L'introduction <i>répond aux questions</i> : Qu'est-ce qui est spécial dans ce cas? Quelles nouvelles informations le cas fournit-il?						
B - Les principaux symptômes/plaintes du patient et les résultats cliniques importants sont décrits.						
C - Les diagnostics importants, les interventions thérapeutiques et les résultats sont décrits.						
D - Conclusion - La question « Quelle est la quintessence du rapport de cas? » a été répondue.						
<b>4. Introduction</b>						
Un bref aperçu des antécédents du cas et la littérature médicale pertinente sont donnés.						
<b>5. Informations sur le patient</b>						
A - Les caractéristiques démographiques (p. ex. âge, sexe, origine ethnique, profession) sont énumérées de façon anonyme.						
B - Les principaux symptômes du patient (ses principales plaintes) sont décrits d'une manière compréhensible.						
C - L'anamnèse médicale, familiale, psychosociale; les maladies concomitantes pertinentes sont décrites de manière exhaustive, compréhensible.						
D - Les interventions précédentes et leurs résultats sont décrits.						
<b>6. Bilans cliniques</b>						
Les résultats pertinents de l'examen physique (EP) sont décrits de façon exhaustive et compréhensible.						

Critères selon la liste de contrôle Care	Évaluation					Positif / Remarques / Déductions
	4	3	2	1	0	
<i>Critères de contenu</i>						
<b>7. Chronologie</b>						
Une représentation (tableau ou figure) des dates et des antécédents importants du cas par rapport aux interventions est donnée.						
<b>8. Procédure diagnostique</b>						
Le candidat fournit les détails sur:						
A – Méthodes diagnostiques (p. ex. EP, fonction pulmonaire, laboratoire, imagerie, questionnaires).						
B – Les défis rencontrés (par exemple financiers, linguistiques, culturels).						
C – Les réflexions diagnostiques, y compris d'autres diagnostics pris en considération.						
<b>9. Intervention thérapeutique</b>						
Le candidat décrit en détail:						
A - Type d'intervention (p. ex. pharmacologique, chirurgical, préventif, counseling, autosurveillance/-médication).						
B - Administration de l'intervention (p. ex. dosage, force, durée).						
C – Les changements dans l'intervention (avec raisons).						
<b>10. Suivi et résultats</b>						
Le candidat décrit en détail:						
A - Résultats évalués par le patient et évalués par le médecin.						
B - Résultats importants des examens de suivi (par ex. Test de marche, Qualité de vie).						
C - Conformité et compatibilité de l'intervention (et type d'enquête).						
D - Événements indésirables et inattendus.						
<b>11. Discussion</b>						
Le candidat discute en détail:						
A - Forces et faiblesses des soins de ce patient.						
B - La littérature médicale pertinente.						
C - Les motifs de la conclusion (y compris l'évaluation de la causalité) sont donnés.						
D - La quintessence du rapport de cas est décrite d'une manière compréhensible.						

Critères selon la liste de contrôle Care	Évaluation					Positif / Remarques / Déductions
	4	3	2	1	0	
<i>Critères de contenu</i>						
<b>12. Perspective du patient</b>						
La patiente, le patient a communiqué sa vision et son expérience, si non avec justification.						
<b>13. Consentement éclairé</b>						
Il est répondu à la question « Le patient a-t-il donné son consentement éclairé? ».						
<b>14. Critères linguistiques</b>						
14.1 Les règles d'orthographe sont respectées.						
14.2 La terminologie spécialisée est utilisée correctement.						
<b>15. Critère formel</b>						
15.1 Les aspects formels du paragraphe 2.2 des «Directives pour le travail de diplôme» sont observés.						
Total des points (max. 128 points)						
<b>Note de partie écrite du travail de diplôme (4.1)</b>						

### 5.1 Note de partie

La note de partie est calculée selon la formule ci-dessous. Les notes doivent être arrondies en demi-notes selon les règles d'arrondi reconnues.

Points	Note	Points	Note
118 - 128	6.0	67 - 76	3.5
108 - 117	5.5	56 - 66	3.0
97 - 107	5.0	46 - 55	2.5
87 - 96	4.5	36 - 45	2.0
77 - 86	4.0	26 - 35	1.5
		0 - 25	1.0



## 6 Grille d'évaluation de la présentation orale du travail de diplôme et de l'entretien professionnel

<b>Évaluation</b>	4 = Le critère est pleinement satisfait
	3 = Le critère est satisfait en grande majorité
	2 = Le critère est à moitié atteint
	1 = Le critère n'est que partiellement satisfait
	0 = Le critère n'est pas satisfait du tout ou non visible

Si pour un critère la note maximale n'est pas attribuée, les raisons qui ont conduit à des déductions doivent être signalées sous remarques.

Critères selon les critères de performance « Présentation orale du travail de diplôme »	Évaluation					Positif / Remarques / Dédutions
	4	3	2	1	0	
<b>1. Critères techniques et de contenu professionnel</b>						
La présentation montre que le candidat a étudié le contenu décrit en profondeur.						
1.1 La présentation contient des énoncés clés essentiels sur le travail de diplôme, en particulier des alternatives à l'action et des conséquences pour l'avenir.						
1.2 La présentation présente l'étude de cas choisie dans un contexte plus large et/ou comprend de nouveaux aspects.						
1.3 Les contenus présentés sont présentés d'une manière professionnellement correcte et en tenant compte de la terminologie technique.						
<b>2. Critères formels</b>						
2.1 Les outils choisis (diapositives, illustrations, etc.) sont soigneusement conçus, faciles à lire et à soutenir la compréhension du contenu.						
2.2 Le candidat utilise le temps imparti (15 minutes) et s'y tient.						
<b>3. Attitude</b>						
3.1 Le candidat assure l'interaction (contact visuel, gestes/posture corporelle) avec les experts durant l'examen.						
3.2 Le candidat parle en grande partie librement dans un langage compréhensible et précis qui convient aux destinataires.						
<b>Total des points atteints pour la présentation du cas (max. 28 points)</b>						

Critères selon les critères de performance « Entretien professionnel sur le travail de diplôme »	Évaluation					Positif / Remarques / Déductions
	4	3	2	1	0	
<b>1. Critères techniques et de contenu professionnel</b>						
1.1 Le candidat est en mesure de présenter la complexité de la situation professionnelle découlant du cas du travail de diplôme.						
1.2 Le réseautage avec d'autres compétences du profil professionnel est présent durant l'entretien.						
1.3 Le candidat s'exprime correctement du point de vue professionnel.						
<b>2. Critères d'argumentation</b>						
2.1 Le candidat est en mesure de justifier théoriquement ses actions pratiques.						
2.2 Le candidat peut comprendre, soupeser et commenter le point de vue des experts de l'examen.						
<b>3. Critères de réflexion</b>						
3.1 Le candidat remet en question le contenu présenté, l'approche de façon critique, en particulier les forces et les faiblesses des soins de ce patient.						
3.2 Le candidat remet en question de façon critique ses nouvelles conclusions.						
Points atteints pour l'entretien professionnel (max. 28 points)						
<b>Calcul de la note de partie d'examen Entretien</b>						
Points atteints lors de la présentation orale (max. 28 points)						
Points atteints lors de l'entretien (max. 28 points)						
Total des points (max. 56 points)						
<b>Note de partie orale du travail de diplôme (4.2)</b>						

## 6.1 Note de partie

La note de partie est calculée selon la formule ci-dessous. Les notes doivent être arrondies en demi-notes selon les règles d'arrondi reconnues.

Points	Note	Points	Note
52 - 56	6.0	29 - 33	3.5
47 - 51	5.5	25 - 28	3.0
43 - 46	5.0	20 - 24	2.5
38 - 42	4.5	16 - 19	2.0
34 - 37	4.0	11 - 15	1.5
		0 - 10	1.0